

Novembre 2022

**PROJET D'INSTALLATION D'UNE FERME DE PRODUCTION ET
TRANSFORMATION DE COULEURS VEGETALES**



Jardin Lono

Pigments et couleurs venus des plantes

PARCELLE AA176 - 83220 LE PRADET



SOMMAIRE

1/ Introduction du projet

- Présentation générale
- Informations sur le projet

2/ Description de la parcelle

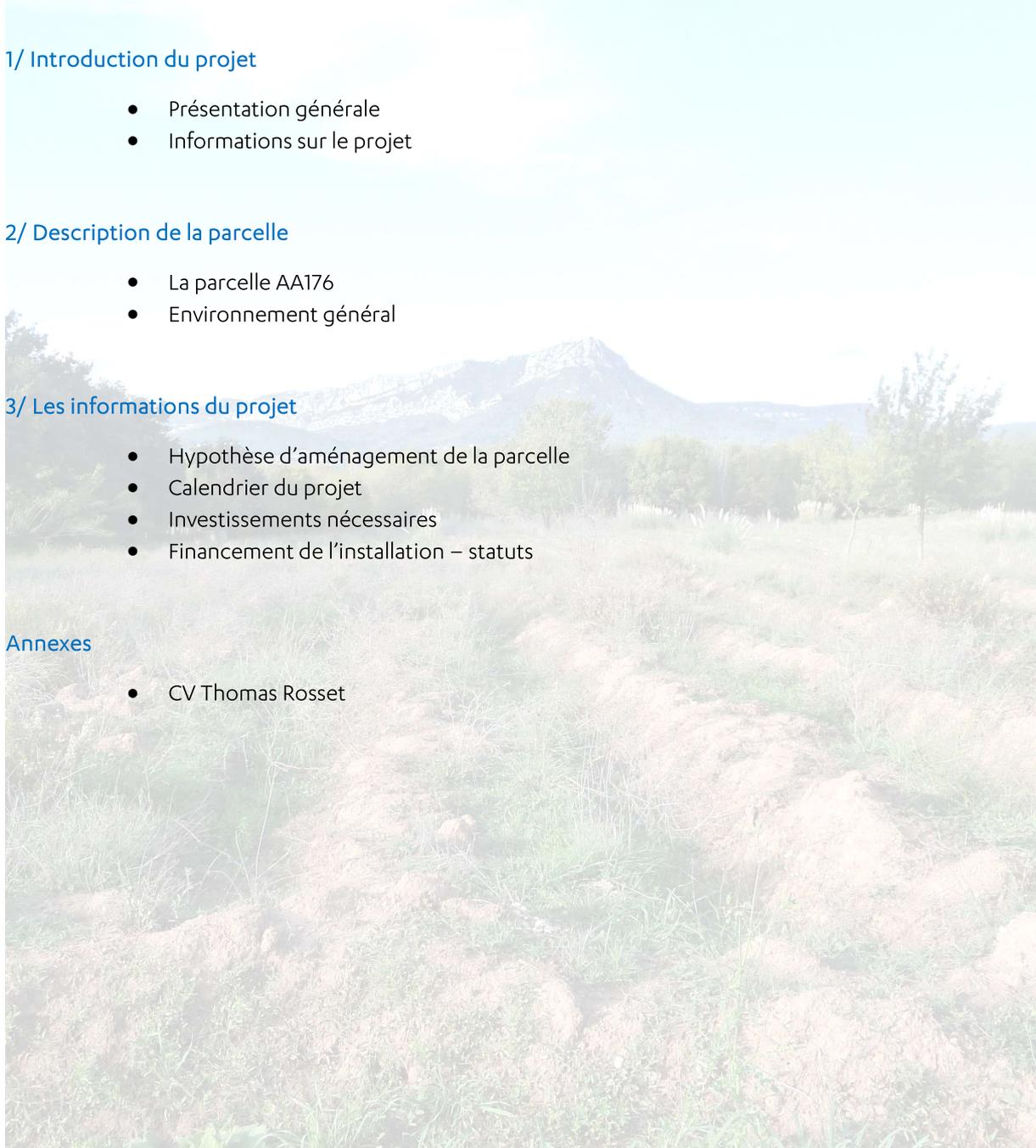
- La parcelle AA176
- Environnement général

3/ Les informations du projet

- Hypothèse d'aménagement de la parcelle
- Calendrier du projet
- Investissements nécessaires
- Financement de l'installation – statuts

Annexes

- CV Thomas Rosset



1/ Présentation du projet

Présentation générale

La réglementation européenne Reach mise en place en 2007, vise à sécuriser et limiter l'utilisation des substances chimiques dans l'industrie européenne. Elle a pour conséquence d'encourager les entreprises à diminuer la part des substances issues de la chimie dans l'ensemble de leur chaîne de production.

Cette réglementation a notamment eu pour effet de relancer certaines filières de production de couleurs végétales, notamment à destination de l'industrie textile, aussi bien en France qu'en Europe.

En Normandie, dans le Lauragais - le 'pays de cocagne' -, en Bretagne, en Picardie, les initiatives se multiplient pour produire et transformer des teintures naturelles à base de végétaux, de la même manière que l'industrie du textile et de la construction redécouvrent les bienfaits de certains végétaux, pour relancer une production locale.

Le projet que je présente aujourd'hui découle de cet engouement pour la production de couleurs issues du monde végétal.

Après une prise de renseignements effectuée aux 4 coins de la France, et une formation au lycée agricole de Hyères, avec l'obtention d'un BPREA, je souhaite lancer une activité de production et transformation de pigments d'origine végétale, principalement à destination du marché des beaux-arts.

Le projet consiste donc en l'exploitation d'une parcelle d'environ 1 hectare, pour y produire indigo, garance et reseda, soit les 3 couleurs primaires, qui seront distribuées soit sous forme de pigment, soit sous forme de pots de peinture à l'huile de lin.

La distribution se fera par le biais de marchés spécialisés qui ne manquent pas en Provence, et par un site internet. En fonction de la situation de la parcelle, et de la capacité à accueillir du public après quelques années, la vente directe sur site peut être envisagée.

Enfin, la parcelle, ainsi que les pigments et couleurs porteront le nom de Jardin Lono.

Lono est le dieu hawaïen de la pluie, de la fertilité, de l'agriculture, de la musique et de la paix.

1/ Présentation du projet

Le porteur du projet :

Thomas Rosset 52 ans 3 enfants

Mon parcours professionnel s'est déroulé dans de nombreux secteurs d'activité principalement dans des fonctions commerciales, marketing, de conseil en entreprise et d'encadrement, avec la constante de l'innovation comme centre d'intérêt.

J'ai par ailleurs créé et dirigé 3 entreprises, dont l'une dispose de brevets à l'échelle internationale et dont je suis toujours actionnaire.

Après 2 années de réflexion, mon parcours de vie me conduit aujourd'hui à trouver une activité en meilleure communion avec les cycles de la nature.

Mon activité principale est de préparer et de mettre en œuvre ce projet, qui est un projet professionnel, mais également un projet de vie.

Par ailleurs, 36 jours de mon année seront consacrés à l'enseignement au CFPPA du lycée agricole de Hyères, dans le domaine de la gestion, la comptabilité et le parcours à l'installation, auprès d'étudiants désireux s'installer en horticulture/viticulture et apiculture, et qui suivent un BPREA sur l'année 2022/2023.

Désireux de m'engager dans l'agriculture durable, je suis administrateur depuis mars 2022 de l'ADEAR 83, organisme d'accompagnement des nouveaux agriculteurs, dans leur projet d'installation.

Le projet :

Le projet que je souhaite mettre en œuvre consiste donc à allier plusieurs centres d'intérêt :

- L'agriculture biologique et suivant les principes de la syntropie et de l'agroforesterie
- Les beaux-arts, et particulièrement la peinture sous toutes ses formes
 - o Syntropie : mécanisme reprenant le phénomène naturel de succession des espèces, pour une meilleure protection des espaces entretenus, et en utilisant des espèces dont les hauteurs varient, et qui se bonifient mutuellement
 - o Agroforesterie : L'agroforesterie est un mode d'exploitation des terres agricoles associant des arbres et des cultures ou de l'élevage afin d'obtenir des produits ou services utiles à l'homme. L'association arbres et agriculture présente des avantages considérables, notamment dans le domaine de la protection des sols.

Porté par la réglementation Reach, et le renouveau de l'usage des plantes tinctoriales, je projette donc de produire des pigments naturels d'origine végétale, de les transformer, et de les distribuer via les réseaux accessibles aux amateurs de beaux-arts.

L'environnement cultural :

Convaincu par les vertus de la syntropie et l'agroforesterie, en multipliant les essences présentes sur la parcelle, le projet consiste en une densité relative des cultures productives, afin d'obtenir de meilleures qualités de pigment, ce qui va permettre de favoriser la biodiversité et le travail du sol.

La parcelle sera donc notamment plantée d'arbres - fruitiers pour l'essentiel-, à vocation d'enrichissement de la diversité, mais également avec un objectif d'expérimentation et de partage de l'expérience.

Enfin, il ne sera fait à aucun moment appel aux produits phytopharmaceutiques.

Développement durable

Mon ambition en tant que porteur de projet est de tendre vers une consommation d'eau et d'énergie la plus faible possible.

Les premières années - avec le démarrage des plantations, haies et arbres fruitiers - nécessiteront une consommation d'eau accrue, qui devrait considérablement diminuer au fil des années et la consolidation de l'écosystème.

Concernant l'énergie, les dépenses seront concentrées sur l'aménagement de la parcelle en démarrage de projet, et se limiter à l'outillage pour l'entretien de la parcelle, et les actions de récolte et de transformation les années suivantes.

Par ailleurs, hormis la serre pour la pépinière, l'ensemble des installations de la parcelle sera de construction en bois.

Enfin, la présence de ruches sur le terrain est une évidence pour moi, dès le démarrage de l'activité.



2/ Description de la parcelle

La parcelle AA176



La parcelle AA176 est située au nord-est et à moins d'un kilomètre du centre-ville du Pradet, en zone soumise, par exception au PLU du Pradet, au règlement RNU.

Orientée du nord-nord-ouest au sud-sud-est, elle est constituée pour l'essentiel par un grand quadrilatère, dont les grands côtés font 150 et 175 m de longueur environ, pour une largeur approximative de 80 m.

Sur la façade ouest, une excroissance comporte un accès vers le Parc Naturel du Plan, et une zone récemment boisée.

Le chemin de promenade du Parc Naturel dispose d'un tronçon sur la partie nord de la parcelle.

A l'angle Nord Est la parcelle inclut un chemin orienté vers l'Est, qui longe ensuite la parcelle vers son angle Sud Est.

La parcelle était cultivée de vignes jusqu'au milieu des années 90.

Un puits permettait l'irrigation des vignes, il est situé à l'entrée du chemin desservant le Parc Naturel du Plan.

La parcelle est bordée au Nord et Nord Est par un bois de chênes, à l'Est par une friche agricole, au Sud et sur une partie de la façade Ouest par les habitations des lotissements Reinette, Bastidon, Vendanges.

La parcelle non entretenue depuis les années 90 est occupée par de nombreuses espèces végétales :

une petite dizaine de pruniers greffés, 2 chênes, 2 frênes, un peuplier blanc entouré de nombreux rejets et quelques bosquets d'herbe de la pampa occupent la parcelle en complément de la végétation spontanée : inule visqueuse, crépis, graminées, euphorbe...

Le classement en Agriculture Biologique est possible dès le démarrage de l'activité.

2/ Description de la parcelle

Situation géographique

La parcelle se situe sur la limite sud du Parc Naturel Départemental du Plan, à la frontière des communes du Pradet et de La Garde.

Situé dans le sud du Var, le terrain dispose de conditions d'ensoleillement optimales, avec l'inconvénient de faibles précipitations, souvent concentrées.

Données climatiques

Climat méditerranéen (type 9m à hiver tempéré et été chaud), avec présence du mistral jusqu'à une centaine de jours par an.

Précipitations : 500 à 800 mm/an

Ensoleillement : 2900 heures/an

Zone de précocité de la Cirame : Végétation précoce

Informations sur le sol

La parcelle est située à la frontière entre la basse provence calcaire et la basse provence siliceuse, côté calcaire. Située dans une plaine irriguée par les massifs environnants, le sol comporte alluvions, schistes, grès et argile.

Sol argilo limoneux

Un prélèvement de terre sur la parcelle a permis de révéler une forte présence d'argile (30%), donc une bonne capacité de stockage de l'eau, mais aussi de limons constituant une bonne réserve de sels minéraux. Le côté légèrement rugueux du prélèvement laisse supposer la présence de sables (<15%).

La parcelle étant située en zone inondable ou à toute proximité, il conviendra d'être vigilant à l'asphyxie racinaire, en cas de fortes pluies ou de stagnation des eaux pluviales.

Un passage effectué après les pluies de la semaine du 1^{er} au 3 novembre 2022 a permis de constater l'absence de retenue d'eau dans les tranchées, et donc possiblement une bonne évacuation/assimilation par le sol.

Ces informations seront infirmées ou confirmées par des analyses de sol en démarrage du projet.

Infra structures agroécologiques(IAE)

Les infrastructures agroécologiques présentes sur la parcelle ou ayant une influence sur sa vie (faune et flore) sont nombreuses :

- Au nord, bois de chênes réservoir de biodiversité animale et végétale
- A l'est, une grande friche et une haie de canne de Provence
- Sur la parcelle de nombreuses essences, dont une vingtaine d'arbres, notamment un peuplier et ses rejets, 2 chênes, quelques fruitiers greffés, 2 frênes.
- Les façades sud et ouest sont bordées par un fossé, matérialisant la séparation avec les habitations
- A noter que les habitations à l'ouest et le bois au nord constituent une bonne défense contre les vents dominants les jours de mistral

3/ Information sur le projet

Hypothèse d'aménagement de la parcelle



Cette hypothèse d'assolement de la parcelle n'est qu'une possibilité, la nature de l'accès à l'eau comme à l'énergie auront une incidence sur l'implantation des installations, ainsi que des plantations.

Dans cette hypothèse, les deux réseaux sont accessibles par l'impasse des Vignerons, à l'angle sud est de la parcelle.

Ce schéma indique le positionnement de divers éléments :

- En brun la clôture de délimitation, piquets de bois reliés par du fil de fer.
- En ligne verte large l'implantation des haies
- En ligne verte fine, le positionnement des supports pour les vignes (raisin de table)
- Point bleu : le puits
- Ligne orangée : positionnement des composts et engrais 12 m²
- Rectangle marron : atelier et stockage (environ 15 m²)
- Points jaunes : arbres fruitiers
- Zone bleue : Isatis et indigotier (4000 m² environ)
- Zone rouge : garance (3500 m² environ)
- Zone verte rayée marron zone de permaculture (400 m² environ)
- Zone verte multicolore : tests de plantes tinctoriales (400 m² environ)

A noter : une serre-pépinière de 12 m² serait implantée entre les deux arbres sur la façade sud de la parcelle.

3/ Information sur le projet

Calendrier prévisionnel de lancement projet – les 5 premières années

Année 1

- Sécurisation de la parcelle – délimitation par clôture bois
- Construction atelier tout bois
- Construction et protection visuelle toilettes sèches amovibles bois
- Implantation pépinière amovible (petit format environ 12 m²)
- Aménagement zone de transformation (sol plane, cuves, couverture amovible)
- Plantation 35 arbres fruitiers
- Plantation partielle des haies de protection et de réserve de biodiversité
- Plantations et tests de rendement des plantes tinctoriales (indigo et isatis pour le bleu, garance pour le rouge, et reseda pour le jaune), si le calendrier le permet dès 2023
- Plantation d'engrais vert (seigle ou avoine et vesce), pour l'amélioration de la structure du sol.
- Lancement projet réseaux sociaux
- Campagne de financement participatif

Année 2

- Lancement site internet Jardin Lono
- Plantation 35 arbres fruitiers
- Fin de la plantation des haies de protection
- Création d'ombrières naturelles pour l'indigo (treille avec vigne, par exemple)
- Création zone test permaculture potagère (400 m²)
- Démarrage des ventes en marchés spécialisés, bio ou orientés beaux-arts
- Certification AB ou Nature & Progrès
- Première récolte sur les tests de garance (18 mois en terre)

Année 3

- Optimisation des surfaces cultivées
- Perfectionnement des techniques de transformation
- Aménagement des accès au public
- Ouverture de la ferme au public (2 après-midis par semaine)

Année 4

- Organisation d'ateliers et de stages
 - Couleurs végétales
 - Transformation
 - Beaux arts

Année 5 et suivantes

- Evolution du laboratoire de transformation de l'indigo

3/ Information sur le projet

Récapitulatif des investissements

| Récapitulatif annuel travaux et investissements HT | | | |
|--|----------|-------|--------------------|
| Année 1 | Parcelle | 13270 | |
| | Engins | 2000 | 16 490,00 € |
| | Végétaux | 1220 | |
| Année 2 | Parcelle | 1500 | |
| | Engins | 500 | 2 495,00 € |
| | Végétaux | 495 | |
| Année 3 | Parcelle | 300 | |
| | Engins | 500 | 1 000,00 € |
| | Végétaux | 200 | |
| Année 4 | Parcelle | 4200 | |
| | Engins | 500 | 4 900,00 € |
| | Végétaux | 200 | |
| Année 5 | Parcelle | 5200 | |
| | Engins | 500 | 5 900,00 € |
| | Végétaux | 200 | |
| Année 6 | Parcelle | | |
| | Engins | 500 | 700,00 € |
| | Végétaux | 200 | |
| TOTAL | | | 31 485,00 € |

Ce tableau ne reprend que les investissements et dépenses liées aux investissements (en incluant les engins pour la mise en œuvre).

Il ne comprend pas les dépenses de structures, ni les charges variables liées à l'exploitation, ni les coûts de main d'oeuvre.

A noter que la pose de la clôture, la fabrication du local de stockage/atelier et de la zone de transformation bien que tous réalisés en auto construction représentent un surcoût estimé à 7000 euros HT, (fourniture bois, câble métallique et piquets, location d'engins, outillage), en comparaison avec une parcelle 'opérationnelle'.

Le financement initial supérieur à ce qui était prévu sera partiellement couvert par une opération de financement participatif dans le courant de la première année.

3/ Information sur le projet

Financement et organisation administrative

Le projet sera conduit sous la forme juridique soit sous la forme d'une EARL unipersonnelle au capital de 7500 euros, soit en Entreprise Individuelle.

Les premières années de fonctionnement nécessiteront un investissement important.

Compte tenu de l'importance des travaux d'aménagement initiaux de la parcelle, qui aura un impact sur le délai de mise en production, le CA devrait être marginal en première année, ce n'est qu'à partir de la seconde année que les revenus deviendront réalisables.

La première année devrait donc s'effectuer en tant que cotisant solidaire, pour devenir exploitant à titre principal au cours de la seconde année.

Planning administratif proposé

| | |
|--------------------------------|---|
| Décembre 22/janvier 23 : | Dépôts des statuts et création de l'Entreprise Agricole au CFE de la chambre d'agriculture |
| Janvier 2023 : | Signature bail (Mairie et Thomas Rosset ou EARL) et enregistrement Etat des lieux de la parcelle AA176 Inscription MSA en tant que cotisant solidaire Demande d'autorisation d'exploiter via chambre d'agriculture et DDTM |
| 1 ^{er} trimestre 2023 | Raccord réseau Enedis et contrat pour l'entreprise agricole Raccord réseau Veolia ou (de préférence) relance du puits |

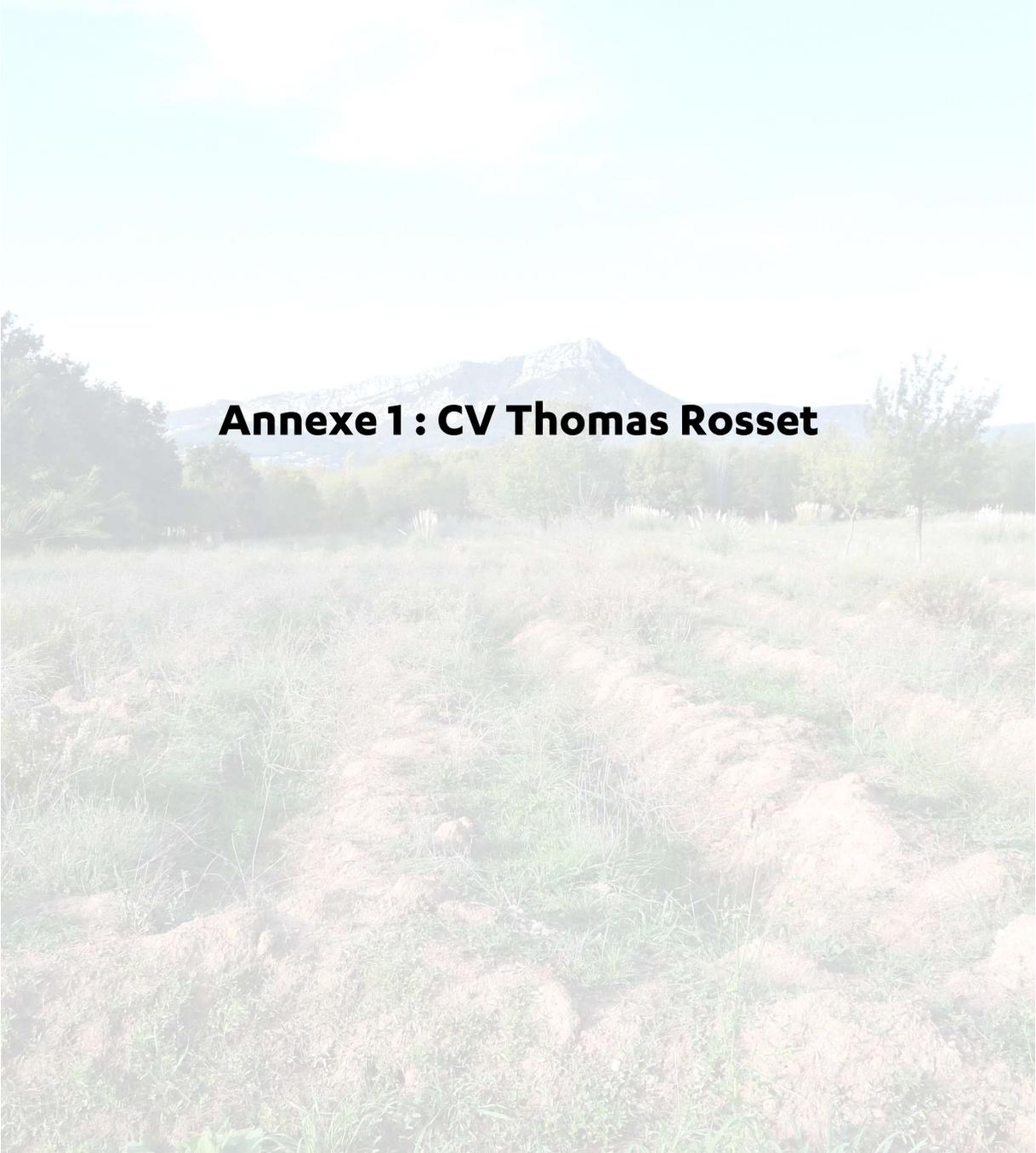
Ces informations de calendrier sont basées sur l'hypothèse d'un bail en janvier 2023.

S'il existe la possibilité d'un engagement plus rapide (avec transfert de bail à l'Entreprise Agricole) c'est un atout pour la rapidité de mise en œuvre.

Si l'engagement devait être plus tardif dans l'année 2023, il est peu probable de pouvoir lancer l'ensemble des plantations (hormis les fruitiers prévus en année 1) dans le courant de l'année 2023, le délai d'aménagement et de préparation des sols de la parcelle n'étant pas suffisant, ainsi que le besoin de préparer les semences en amont, pour obtenir un rendement significatif.

De plus, compte tenu des perturbations rencontrées par la parcelle lors de son futur aplanissement, une partie de la superficie sera couverte d'engrais vert, un mélange de graminées, pour améliorer la structure du sol, et de fabacées pour les réserves en azote des plantations à venir.

Par ailleurs le lancement de l'activité sur la parcelle est soumis à la possibilité de disposer d'une arrivée d'eau et de la connexion au réseau d'énergie.



Annexe 1 : CV Thomas Rosset

Thomas ROSSET

96 rue Denis Litardi 83000 Toulon
Mail : throsset@yahoo.fr Tel : + 33 (0) 7 79 80 06 07

Enseignement académique

| | |
|-----------|---|
| 2021/2022 | BPREA Horticulture et maraichage – Agricampus Hyères |
| 2019 | HEC executive education : booster la croissance pour les PME innovantes |
| 1993-1995 | Negocia CCIP |
| 1989-1991 | Paris X : Licence II Economie – anglais |

Expériences professionnelles

Depuis nov 2022 enseignant de Comptabilité – Gestion de projet au CFPPA de Hyères, pour les filières BPREA Horticulture Viticulture et Apiculture

2014 - 2019 Cofondateur et président de **Teolab**, PME qui conçoit et distribue des produits de santé intime en pharmacies et online, sous la marque Luneale.
Teolab a notamment breveté un modèle innovant de cups menstruelles à l'international.
En charge principalement des sujets de production, de R&D et de développement commercial.

2011 - 2013 Business développement marketing digital, **Tedemis** groupe Criteo
Lancement de l'activité de retargeting par email auprès de l'ensemble des acteurs majeurs du commerce digital.
CA de 0 à + de 120 k€ mensuel sur la période

2010 - 2011 Création et lancement de **Tapage Prod**, importation de jouets.
Création d'une marque de jouet **Rubandz**, sourcing en Chine auprès des producteurs de silicone, distribution en France dans les réseaux Presstalys, et magasins de jouets.

1995 - 2009 Immobilier d'entreprise – **DTZ** – **Nexity** – **Mobilitis**
Accompagnement de sociétés dans le cadre de leurs projets immobiliers, de la définition des besoins aux opérations logistiques, dans le cadre de missions d'accompagnement pluridisciplinaires.
Clients principaux : Mercedes Benz France, Canal Plus, Laboratoire Ivax, UCB Pharma.

Restauration

Assistant sommelier, barman, service en salle : 1 établissement à Londres, 4 à Paris.
Connaissance de l'industrie papetière et imprimerie.

Autres informations

Langues pratiquées

Anglais courant, Allemand notions
Pratique de nombreux logiciels, pack office, BDD commerciales, comptabilité...

Hobbies et centres d'intérêt

Sports (voile, tennis, rugby)
Beaux arts, musique, habitat en bois, plantes tinctoriales

Permis : B - CACES catégorie A
Certiphyto juin 2022